



#Point info n° 07-22/23 du 28/09/2022

RAPPEL

- Mettre en copie « contact@footballsourds.com » pour toute correspondance.
- **Envoyer l'adresse du stade et heure du coup d'envoi 12 jours avant la/les rencontre(s) avec justificatif.**
- Si indisponibilité d'avoir des arbitres, nous envoyer le justificatif.
- Si absence d'arbitres le jour du/des match(s), voir RSG – Article 22.
- Remplir **lisiblement** et **en majuscule** la feuille de match.
- Penser à consulter le site de la CFFS pour retrouver toutes les informations du football sourds.
- Paiement des cartons/amendes : privilégier le paiement par virement bancaire et non par chèque.

CANDIDATURES COMPÉTITIONS NATIONALES 2023/2024

Vous trouverez, ci-dessous, le lien pour une demande de candidature des compétitions nationales pour la saison 2023/2024 à envoyer à la CFFS par courriel si vous êtes intéressés et ce avant le **30/11/2022**

<https://www.footballsourds.com/medias/files/cffs-candidature-2023-2024.pdf>

LISTE DES BUTEURS

CSSM Paris : Veuillez nous envoyer la liste de vos buteurs pour vos 2 matchs (FDMs n° VETA01 et VETA02) du Challenge Vétérans du 17/09/2022.

CLUBS

Nous recevons beaucoup de courriels des clubs pour des renseignements sur les licences, mutations, autorisations, divers ... Or la plupart des réponses se trouvent dans les **règlements sportifs** qui sont téléchargeables sur le site de la CFFS.

Veillez donc lire ces règlements et en cas de doute ou d'incompréhension, nous restons, bien entendu, à votre disposition.

RAPPEL : Il est possible de jouer le dimanche exceptionnellement et ce, en cas d'indisponibilité de jouer le samedi.



Envoyer à la Commission Fédérale de Football des Sourds, le justificatif d'indisponibilité du service des sports de la mairie.

AUDIOGRAMME ISCD

Pour les nouveaux joueurs / nouvelles joueuses qui ont eu des difficultés à obtenir un RDV chez l'ORL dans certaines régions pour faire un audiogramme au format ISCD ((à télécharger sur le site de la CFFS), nous vous accordons un délai jusqu'au **31/12/2022** à condition de nous fournir un audiogramme datant de moins de 5 ans.

NOUVEAU/NOUVELLE JOUEUR/JOUEUSE

RAPPEL : Nous vous rappelons que toute demande de licence FFH pour un/une nouveau/nouvelle joueur/joueuse, il est obligatoire de nous fournir les documents nécessaires (voir R.S.1 – Article 25/3) pour validation par la CFFS. Sans ses documents, le/la joueur/joueuse ne pourra pas participer aux compétitions.

CERTIFICAT MÉDICAL « CADRE »

RAPPEL : Tout licencié possédant une licence « Cadre » et figurant sur la FDM doit avoir fait son certificat médical comme le stipule le règlement « RS1 – Article 26.4 » pour des raisons de santé et de sécurité :

4. Le dirigeant cadre est dans l'obligation d'avoir un certificat médical mentionné et daté sur la licence pour être sur le terrain (football à 11) ou dans un gymnase (futsal) sauf s'il a déjà une licence joueur.

En cas d'absence du certificat médical, un avertissement sera donné au licencié « Cadre ».

En cas de récidive, il sera passible d'une sanction financière définie par la CFFS et le match sera considéré comme « match perdu ».

CARTONS (Mise à jour le 27/09/2022)

Dirigeant(s) – Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/dirigeants/>

Football à 11 - Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/f11/>



Vétérans - Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/vet/>

Futsal H : RAS

Futsal RUBENS : RAS

Futsal F : RAS

MUTATIONS (terminées au 31/08/2022)

RAPPEL :

Sauf erreur de notre part, certains clubs n'ont pas réglé les demandes de mutation de leurs joueurs « mutés ». Veuillez faire le paiement dès que possible sinon ils ne pourront pas jouer au prochain match.

Liste des mutations

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/mutations/>

AUTORISATIONS (Mise à jour le 27/09/2022)

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/autorisations/>

NOUVEAU/NOUVELLE JOUEUR/JOUEUSE (Mise à jour le 27/09/2022)

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/new-players/>

SURCLASSEMENT (Mise à jour le 27/09/2022)

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/surclassement/>

JOURNÉE du 01/10/2022

<https://www.footballsourds.com/pages/calendrier/oct-2021/page-2.html>

Retrouvez toutes les infos sur le site de la CFFS

Sportivement vôtre
S. Tuccillo